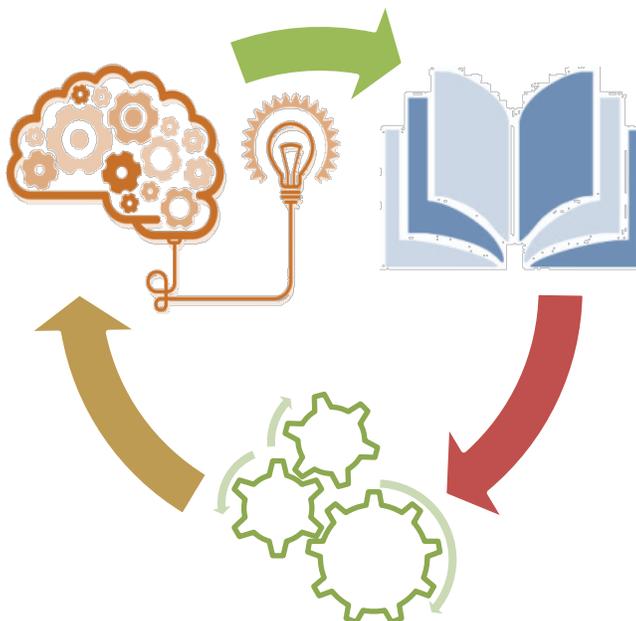


FORMATION

LES INFÉRENCES : DES ÉCRITS SCIENTIFIQUES À LA PRATIQUE PÉDAGOGIQUE



Guide du formateur : Thème 1

Les inférences : une définition commune

Édith Lambert-Bonin M.Sc., O(C), orthophoniste, Justine Bruneau, M.Sc.S,
orthophoniste, Véronique Landry, M.Sc., orthophoniste
Sous la direction de Marie-Catherine St-Pierre, Ph.D., orthophoniste

2015

*Formation élaborée dans le cadre de la recherche-action ECRIT (St-
Pierre, Desmarais, Hamel, Laferrière & St-Pierre, 2017)
(Programme PRS Actions concertées FQR-SC/MEES, 2014-2018)*

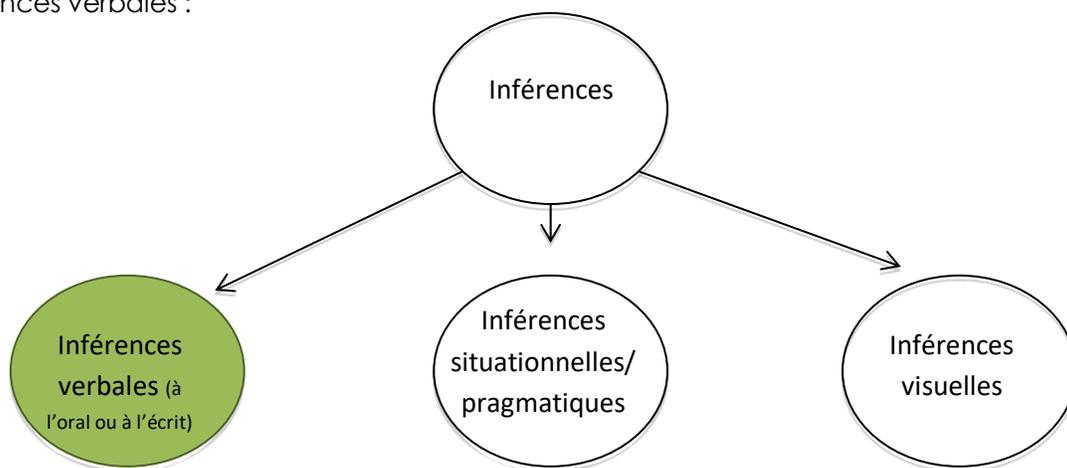
Thème #1 : LES INFÉRENCES : UNE DÉFINITION COMMUNE

1. Intentions pédagogiques :

- À partir des définitions retrouvées dans la littérature, élaborer une définition commune de ce qu'est une inférence.
- Amener les participants à identifier une question inférentielle à partir de matériel utilisé en classe.
- Amener les participants à comparer et à bonifier leur conception initiale de ce qu'est une inférence.

2. Contenu théorique

D'entrée de jeu, mentionnons que les inférences dont il sera question dans cette formation sont les inférences verbales :



Contrairement aux inférences visuelles qui sont faites à partir d'images (ex. : dans une bande dessinée) ou aux inférences situationnelles/ pragmatiques qui peuvent être générées en l'absence de discours (ex. : par rapport à l'attitude non verbale d'une personne), les inférences verbales nécessitent un discours oral ou écrit afin de prendre forme. Étant donné que les inférences verbales correspondent davantage aux exigences académiques et au contexte d'enseignement, ce seront celles-ci qui seront abordées dans le cadre de la formation.

ACTIVITÉ 1

À partir du texte « Le secret du luthier », identifiez les questions du questionnaire qui nécessitent la production d'une inférence.

ACTIVITÉ 2 (partie 1)

À partir des différentes définitions proposées dans la littérature, identifiez les mots clés.

Plusieurs auteurs ont proposé différentes définitions ou diverses façons de décrire ce que sont ou ce que permettent les inférences verbales :

- **Petit Larousse 2014** : « Opération par laquelle on passe d'une assertion considérée comme vraie à une autre assertion au moyen d'un système de règles qui rend cette deuxième assertion également vraie.»
- **Van der Broeck (1994), tiré de Lefebvre et coll. (2012)** : « Toute information qui est prise en compte au cours de l'activité de compréhension d'un message, mais qui n'est pas explicitement formulée dans le discours oral ou écrit. »
- **Cunningham (1987), tiré de Lefebvre et coll. (2012)** : « Pour parler d'inférence, il faut que l'interlocuteur ou le lecteur dépasse la compréhension littérale, c'est-à-dire qu'il apporte une information supplémentaire à l'énoncé de départ. »
- **Tiré de Vachon (2013)** : « Une inférence est définie comme étant un processus consistant à établir une relation entre une information donnée et une autre information, dans le but d'étayer la représentation mentale construite pendant la compréhension. »
- **Giasson (2011) tiré de Vachon (2013)** : « Inférer, c'est lire entre les lignes. » / « C'est faire des liens pour comprendre. » / « Inférer, c'est être capable de faire des liens entre les éléments du texte, mais aussi les connaissances que l'on possède déjà. » / « Établir des liens entre les parties du texte [...mais aussi entre le texte et les connaissances du lecteur pour combler les blancs laissés par l'auteur. »
- **Kintsch (1998) tiré de Vachon (2013)** : « C'est être en mesure de relier les éléments d'information issus de plusieurs sources (texte, connaissances générales, informations inférées antérieurement, etc.) pour construire une représentation mentale du texte qui en dénote le sens. »
- **Cain (2010) tiré de Dupin de Saint-André (2011)** : « Réaliser une inférence consiste à aller au-delà de l'information explicite dans le texte pour établir des liens entre les différentes parties du texte ou entre le texte et les connaissances générales. »

Suite à la lecture de ces définitions, certains concepts-clés ressortent. Ainsi, une inférence est :

- **Opération intellectuelle/cognitive**
- Effectuée au cours de **l'activité de compréhension d'un message**
- À partir d'un **discours oral ou écrit**
- Qui consiste à **ajouter d'une information supplémentaire qui n'était pas explicitement formulée**

Formation élaborée dans le cadre de la recherche-action ECRIT (St-Pierre, Desmarais, Hamel, Laferrière & St-Pierre, 2017) (Programme PRS - FQR-SC/MEES, 2014-2018).

- En faisant des **liens entre les éléments du texte ou entre différentes sources** (connaissances générales, informations inférées antérieurement, etc.)

ACTIVITÉ 2 (partie 2)

À partir des concepts clés identifiés dans le tableau,
élaborez une définition en complétant la phrase suivante :
« Une inférence est définie comme... »

BREF RETOUR SUR L'ACTIVITÉ 1